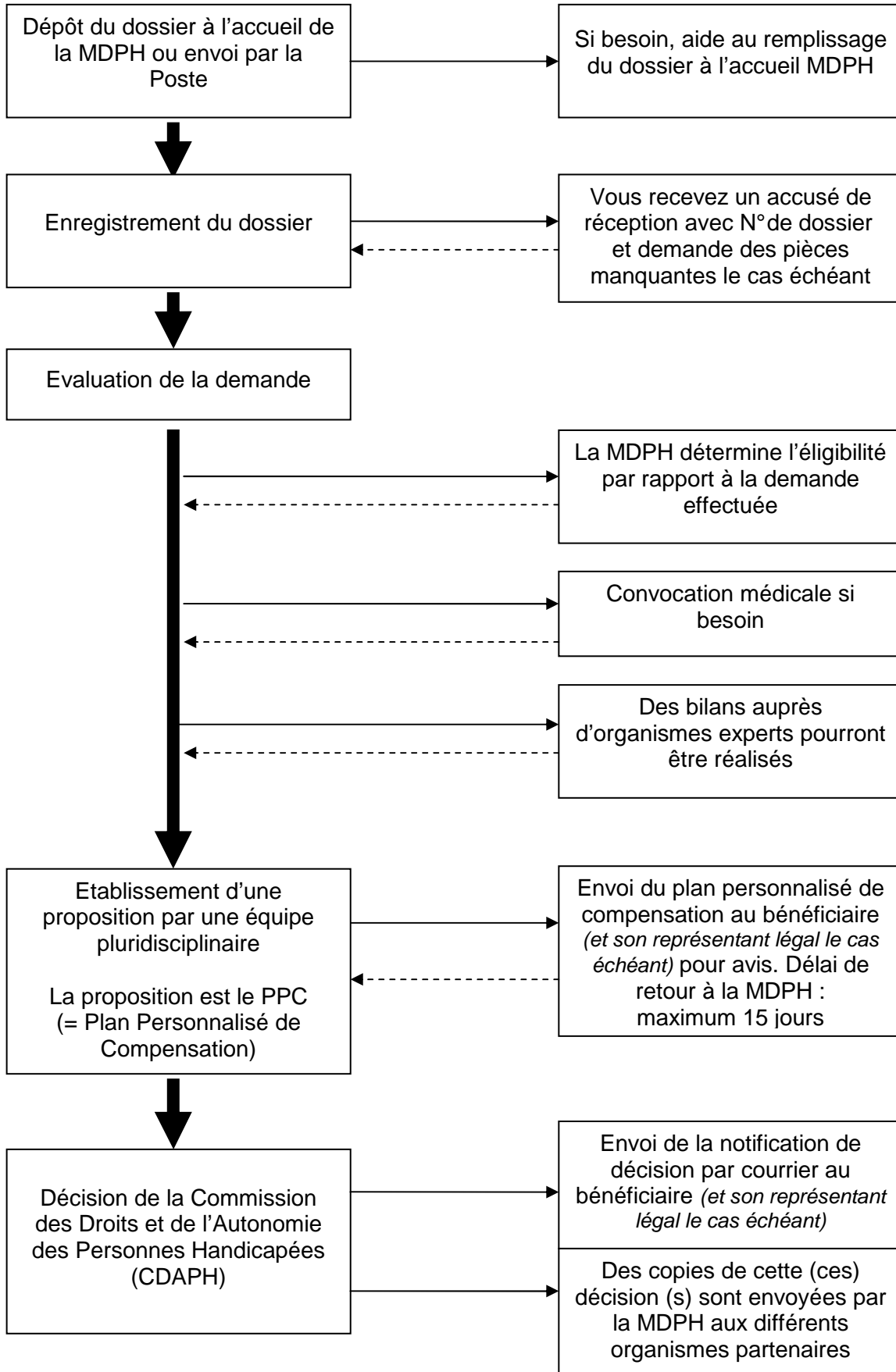


## CIRCUIT D'UNE DEMANDE A LA MDPH DE L'INDRE



Possibilité de recours gracieux ou contentieux dans un délai de **deux mois**

## LISTE DES PIÈCES A JOINDRE

### ➤ Pour une demande d'allocation adulte handicapé (AAH) et / ou de complément de ressources (CPR) :

#### → Lors d'une première demande :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + un certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- Attestation paiement CAF-MSA lorsqu'allocataire
- Photocopie carte invalidité
- Justificatif avantage vieillesse, invalidité ou rente accident du travail
- Attestation Pôle Emploi - ASSEDIC - ANPE
- Questionnaire RTH (document vierge disponible à la MDPH)
- RIB

#### → Lors d'un renouvellement :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + un certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- Attestation paiement CAF-MSA lorsqu'allocataire
- Photocopie carte invalidité
- Justificatif avantage vieillesse, invalidité ou rente accident du travail
- Attestation Pôle Emploi - ASSEDIC - ANPE
- Questionnaire RTH (document vierge disponible à la MDPH)

### ➤ Pour une demande de prestation de compensation du handicap (PCH) :

#### → Lors d'une première demande :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + un certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- RIB
- Avis d'imposition N-1
- Devis
- Justificatif de fonction élective (le cas échéant)
- Attestation attribution MTP (Majoration Tierce Personne) (le cas échéant)
- Justificatif avantage vieillesse, invalidité ou rente accident du travail

#### → Lors d'un renouvellement :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + un certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- Avis d'imposition N-1
- Devis
- Justificatif de fonction élective (le cas échéant)
- Attestation attribution MTP (Majoration Tierce Personne) (le cas échéant)
- Justificatif avantage vieillesse, invalidité ou rente accident du travail
- Attestation d'emploi de la tierce personne (le cas échéant)

**En cas de dépôt de plusieurs demandes, ne joindre d'un seul exemplaire des pièces demandées (ex : 1 seul justificatif de pièce d'identité, quel que soit le nombre de demandes déposées).**

### ➤ **Pour une demande d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et/ou de son complément :**

#### → Lors d'une première demande :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + un certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- Attestation d'emploi de la tierce personne ou justificatif de cessation partielle ou totale de l'activité professionnelle d'un parent
- Justificatif des frais supplémentaires liés au handicap
- Attestation de droits pour l'affiliation à l'assurance maladie à laquelle est rattachée l'enfant

#### → Lors d'un renouvellement :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + un certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- Attestation d'emploi de la tierce personne ou justificatif de cessation partielle ou totale de l'activité professionnelle d'un parent
- Justificatif des frais supplémentaires liés au handicap
- Attestation de droits pour l'affiliation à l'assurance maladie à laquelle est rattachée l'enfant

### ➤ **Pour une demande d'affiliation gratuite d'aidant familial à l'assurance vieillesse :**

#### → Lors d'une première demande :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- Déclaration sur l'honneur de non emploi

#### → Lors d'un renouvellement :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- Déclaration sur l'honneur de non emploi

### ➤ **Pour une demande de carte :**

#### → Lors d'une première demande :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- 1 photographie d'identité récente de la personne concernée par type de carte demandée (voir page 3, inscrire le nom de la personne au dos de la photographie)

#### → Lors d'un renouvellement :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- 1 photographie d'identité récente de la personne concernée par type de carte demandée (voir page 3, inscrire le nom de la personne au dos de la photographie)

**En cas de dépôt de plusieurs demandes, ne joindre d'un seul exemplaire des pièces demandées (ex : 1 seul justificatif de pièce d'identité, quel que soit le nombre de demandes déposées).**

## ➤ **Pour une demande d'orientation professionnelle et/ou de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RTH):**

### → Lors d'une première demande :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- Attestation des stages effectués en cas de dépôt de demande de formation
- CV ou attestation d'emploi OU attestation ASSEDIC – ANPE - Pôle Emploi

### → Lors d'un renouvellement :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- Attestation des stages effectués en cas de dépôt de demande de formation
- CV ou attestation d'emploi OU attestation ASSEDIC – ANPE - Pôle Emploi
- Si orientation en ESAT non suivie d'effets, nature des démarches effectuées auprès des établissements

## ➤ **Pour une demande d'orientation vers un établissement ou un service médico-social pour adultes :**

### → Lors d'une première demande :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)

### → Lors d'un renouvellement :

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois + certificat médical complémentaire (voir page 3)
- Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (voir page 3)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- Si orientation en établissement non suivie d'effets, nature des démarches effectuées auprès des établissements

### Précisions

➤ **Certificat médical complémentaire** à joindre au dossier MDPH lorsque votre handicap concerne essentiellement :

**La vision** : Compte rendu type pour un bilan ophtalmologique (document vierge disponible à la MDPH)

**L'audition** : Audiogramme (à réaliser chez un médecin spécialiste ORL)

**Le déplacement** : Certificat médical en vue de l'attribution d'une carte de stationnement pour personne handicapée (document vierge disponible à la MDPH)

➤ **Justificatif d'identité** : pièce d'identité en cours de validité ou titre de séjour en cours de validité ou tout autre document d'autorisation de séjour en France

➤ **Photographie d'identité** : fournir 1 photographie par type de carte demandée (ex : 1 pour une demande de carte d'invalidité ou de priorité, 1 pour une demande de carte de stationnement)

**En cas de dépôt de plusieurs demandes, ne joindre d'un seul exemplaire des pièces demandées (ex : 1 seul justificatif de pièce d'identité, quel que soit le nombre de demandes déposées).**